

Académie Lorraine des Sciences

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 14 FEVRIER 2002

Présents : 56.

Ont émarginé le cahier de présence : Mmes Keller-Didier, Gouzou, Keller, Combremont, Lionel-Pelerin, Grand'Eury, Gimenes, Puton, Peltier, Boumaza. Mrs Combremont, Keller, Bautz, Courbet, Boyer, Pentenero, Landes, Rondags, Ory, Fady, Duval-Cesar, Mathieu, C. Perrin, Vernier, Tognolli, Toutain, Franiatte, Pierre, Fossard, Claudon, P. Coupechoux, D. Coupechoux, Klein, F. Claude, Peltier, Goliot, Florentin, Metche, Clément, Haluk, Meddou-Bouhaza, Doat, Remy, Okitaudji, Robaux.

Excusés : Mmes Bautz, Boufflers, Nicolas, Maire de Vandœuvre. Mrs Losfeld, Recteur de l'Académie de Nancy-Metz ; Dinet, Président du Conseil Général 54 ; Leroy, Sénateur ; Leonard, Maire de Saint Max; Dap ; Schléret ; Mangin, Député; Bégorre, VP CUGN ; Le Déaut, Député ; Heinart ; Gauthrot, Maire de Hellecourt ; Coudry, Cordier, Siest, Reichling, Puton, Georges, Chollot.

La séance est ouverte à 18h00 par le Président J.M. Keller, le secrétariat de séance étant assuré par Alain Bautz. Le Président présente ses félicitations à Madame le Professeur Anne-Marie Bautz et à Monsieur le Professeur André Georges, Sociétaires promus au grade d'Officier dans l'Ordre des Palmes Académiques, et à notre Trésorier Jean-François Claudon nommé Chevalier.

Présentation de deux nouveaux Sociétaires :

Mademoiselle Ouarda Boumaza, Biologiste, qui développe actuellement des travaux de recherche sur l'écologie de la truffe en Meuse, présentée par F. Toutain et J.C. Pargney.

Monsieur Jean-Luc Rémy, spécialiste de l'archéoméallurgie du fer, Conservateur adjoint du Musée du fer à Jarville, présenté par J.M. Keller et G. Combremont.

Communications :

"Mise en œuvre de réacteurs microbiologiques" par Emmanuel Rondags, Maître de Conférences à l'ENSAIA. L'exposé, adapté pour un large public, a montré les apports du génie microbiologique appliqué à la production de molécules d'intérêt pharmaceutique ou alimentaire fermenté.

"Les Orthoptères de Lorraine : une approche écologique" par Gilles Jacquemin, Maître de Conférences à l'UHP-Nancy 1. L'inventaire faunistique des Orthoptères de Lorraine (environ soixante espèces de Sauterelles, Criquets, Grillons et Courtilières) a permis d'établir des bases de données. L'utilisation des connaissances acquises a conduit à la constitution d'un atlas de distribution, l'évaluation des milieux explorés, un suivi de la gestion des espèces protégées.

Conférence :

"La Protection Civile : les risques, les préventions, l'organisation et l'intervention des secours après catastrophe" par Mr Claude Duval-Cesar, Président de l'Association Départementale de la Protection Civile de Meurthe et Moselle.

Le début de la conférence est une présentation historique de la Protection civile et de sa place au sein de la Défense et Sécurité civile. La protection des populations est sous la responsabilité de l'Etat et des pouvoirs publics (le Ministère de l'Intérieur, le Préfet de Région, le Préfet du Département, les Maires). Depuis 1954, des Associations comme la Protection Civile diffusent l'enseignement du secourisme, forment et recyclent des volontaires pouvant intervenir lors de catastrophes naturelles, accidentelles ou volontaires.

Quels sont les risques ? Les risques, phénomènes d'insécurité, sont les mêmes dans la nature ou dans la cité. Mais dans la cité, ils sont affectés d'un coefficient d'aggravation liés aux risques sociologiques, technologiques, industriels. Les risques naturels, l'homme ne peut pas les empêcher, mais il peut les limiter, ou parfois malheureusement par son action les augmenter. Les enjeux économiques et politiques sont importants. Un risque majeur défini, un séisme par exemple, n'aura pas le même enjeu s'il se produit dans un désert ou dans une cité. Le risque majeur est la conjonction d'un aléa et des enjeux liés. Les risques peuvent être regroupés en cinq familles : risques de la vie quotidienne, risques naturels, risques technologiques, industriels, risques des transports, de la route, risques sociologiques et conflictuels (attentats, guerres, émeutes sur les stades).

Que faire ? Développer une information préventive. Les moyens de secours doivent s'organiser avec la mise en place de plans généraux (reflex, blanc, rouge, ORSEC), de plans particuliers d'interventions, spécialisés (biotox). Il faut gérer la crise en maîtrisant les informations contradictoires, les mouvements de paniques, et mettre en place les plans spécialisés. Il faut gérer l'après crise, indemniser, reconstruire, remonter les entreprises, avec tous les enjeux politiques sous-jacents. Si une catastrophe survient, il faut sauver toutes les victimes tout en essayant de maintenir un équilibre entre le nombre estimé des victimes et le nombre des secouristes sur les lieux, qui sont divisés en quartiers, en chantiers. Une chronologie stricte est à respecter. Les premiers secours (toujours en équipe, ne jamais travailler seul) établissent un premier bilan. Les renforts organisés viennent ensuite.

Le rôle de la Protection Civile, de Meurthe et Moselle en particulier, est de former des secouristes bénévoles pour tenir des postes préventifs, assister à des interventions en France et à l'étranger, les besoins en moyens et en effectifs de secouristes polyvalents sont importants.

En conclusion, Mr Duval-Cesar réaffirme que les premiers secours sont toujours difficiles, il faut quantifier les dangers et les conséquences. Une catastrophe ne copie jamais exactement les prévisions, les préparations. Il faut éviter les dangers aux secouristes (une inconscience personnelle, un travail hors poste, peuvent apporter un danger à tous), aux biens. L'événement catastrophique conduit à une catastrophe financière. Alors, prudence.

Le Président remercie vivement Mr Duval-Cesar pour son exposé.

Fin de la séance à 20h15.

Le Président :Dr J.M. KELLER

Le Secrétaire de séance : A. BAUTZ, Docteur ès Sciences